

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5899**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Hôtellerie et tourisme spécialité Management des structures d'hébergements, de thermalisme et de loisirs

Nouvel intitulé : [Mention « Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques »](#)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Sabatier - Toulouse 3 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Toulouse III

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334 Accueil, hôtellerie, tourisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel exerce des responsabilités opérationnelles dans des structures touristiques (centre de vacances, offices de tourisme) et des structures hôtelières (camping, hôtels, villages de vacances, centres thermo-ludiques).

Il conçoit une stratégie de développement et coordonne et encadre une équipe pour la mettre en œuvre. Il exerce des responsabilités de service accueil, caisse et réservation, comprenant gestion d'un budget et animation d'une équipe. Il encadre, coordonne et contrôle l'ensemble des activités liées à l'hébergement et/ou à l'animation d'un centre ou village de vacances.

Il conçoit et diffuse des produits touristiques, sportifs et de loisirs. Il imagine, négocie et contractualise de nouveaux produits et services et les met sur le marché à partir de techniques multimédia d'information et de communication informatisées sur des niches en fort devenir (écotourisme, remise en forme, sport-tourisme, accueil handicapés, tourisme de santé, culturel) tant en France qu'à l'étranger.

Il apporte son conseil pour la commercialisation, l'organisation, le contrôle de l'activité du personnel commercial et la gestion de budget.

Il est apte à comprendre et analyser l'environnement professionnel et concurrentiel, à monter des projet de dimension stratégique et à coordonner la mise en œuvre de ces projets, à commercialiser des produits touristiques, loisir ou hébergement et à animer, manager et contrôler une équipe.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans le secteur de l'hôtellerie-tourisme-animation.

Il peut prétendre à un emploi de :

- Directeur d'un centre de vacances : il organise et développe l'activité d'hébergement ; il encadre, coordonne et contrôle l'ensemble du personnel ; il élabore et gère le budget de l'établissement sous le contrôle de sa direction générale.
- Assistant manager : il dirige, encadre et coordonne le travail des réceptionnistes. Il détermine les prévisions d'activité et suit le taux d'occupation ; il est chargé de la prospection de la clientèle et établit des statistiques commerciales.
- Chef de produit tourisme : il conçoit et construit des voyages pour les groupes ou individuels ; il chiffre les coûts et établit les devis, anime l'équipe chargée de la commercialisation des produits et en suit l'exploitation commerciale.

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1402 : Management d'hôtel-restaurant

G1703 : Réception en hôtellerie

G1301 : Conception de produits touristiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Connaissances des métiers et des secteurs d'activités tourisme et hébergement touristique : les différents acteurs et leurs liens de partenariats/ complémentarité ou concurrence, la structure et les spécificités du marché du tourisme et l'organisation interne et mode de fonctionnement des structures touristiques et d'hébergement

Connaissance des techniques de management, de gestion et de commercialisation applicables au secteur de l'hébergement capacité de mise en oeuvre de ces techniques

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : 3 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27/07/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.ups-tlse.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Mention « Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques »